

|  |
| --- |
| **Direction des Achats de l’Hôtellerie, de la Logistique et de l’Ingénierie Biomédicale** |
|

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ROUEN NORMANDIE**

**Etablissement support du GHT Rouen Cœur de Seine**

**1 rue de Germont**

**76031 ROUEN Cedex**

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES**

**Objet du marché public :**

**FOURNITURE ET POSE DE SUPPORTS VÉLOS ET D’ABRIS VÉLOS POUR LES ETABLISSEMENTS MEMBRES DU GHT ROUEN CŒUR DE SEINE**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**Personne habilitée à donner les renseignements aux bénéficiaires de nantissements ou cessions de créance : La Directrice Générale du CHU Rouen Normandie**

**Ordonnateur de la dépense :**

**Le/la Directeur/Directrice de l’établissement concerné**

**Références du comptable assignataire de la dépense :**

**Les références du comptable assignataire de dépense figurent à l’annexe 2 au CCAP pour chacun des établissements concernés**

**Marché public n°………………………………………………………………………………**

**Date de notification du marché public,**

**indiquée sur l’avis de réception : ……………………………………………………….**

**(Partie réservée au pouvoir adjudicateur)**

# PARTIES CONTRACTANTES

**Le pouvoir adjudicateur contractant,**

Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ROUEN NORMANDIE,**

**Etablissement support du GHT Rouen Cœur de Seine,**

Représenté par sa Directrice Générale, Madame Stéphanie DECOOPMAN,

Ou par son Représentant le Directeur Général Adjoint, Monsieur Driss BENNIS

ci-après dénommé "**le CHU Rouen Normandie**",

dont le siège est sis 1 Rue de Germont – 76031 Rouen Cédex,

**et, le(s) (co)contractant (s) suivant(s) :**

**le cocontractant n°1 :**

**(Rubrique à compléter par le soumissionnaire seul ou le mandataire du groupement)**

|  |
| --- |
| * Agissant uniquement pour le compte de l’entreprise ou de l’entité citée ci-dessous,   OU   * Agissant en tant que mandataire du groupement, pour l’ensemble des entrepreneurs   groupés mentionnés dans la lettre de candidature (DC1) datée du  Nombre total de membres dans le groupement, y compris le mandataire : |

Agissant pour le nom et pour le compte de la société………………………………………………………………….

En qualité de…………………………………………………………………………………………………………………………………..

Société :…………………………………………………….. au capital de ……………………………………………………………

Ayant son siège social……………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone :…………………………………Télécopie :………………………….courriel :…………………………………….

Immatriculé le…………………………………. à l'INSEE…………………………………………………………………………..

N° d'identité d'établissement (SIRET):………………………………………………………………………………………..

Code d'activité économique principale (APE)……………………………………………………………………………….

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés : ………………………………………………………

**et, le cocontractant n°2 :**

**(Rubrique à compléter par le cotraitant membre du groupement, le cas échéant)**

Agissant pour le nom et pour le compte de la société………………………………………………………………….

En qualité de…………………………………………………………………………………………………………………………………..

Société :…………………………………………………….. au capital de ……………………………………………………………

Ayant son siège social……………………………………………………………………………………………………………………

Téléphone :…………………………………Télécopie :………………………….courriel :…………………………………….

Immatriculé le…………………………………. à l'INSEE…………………………………………………………………………..

N° d'identité d'établissement (SIRET):………………………………………………………………………………………..

Code d'activité économique principale (APE)……………………………………………………………………………….

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés : ………………………………………………………

(**Case à cocher)**

Une feuille est insérée pour inclure un (ou plusieurs) cotraitant(s) supplémentaire(s) □ oui □ non

ci-après dénommé "**le Titulaire**".

**Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public énumérées à l’article 3 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), le titulaire :**

- **affirme**, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs et frais et risques ou aux torts exclusifs et frais et risques de la société ou du groupement pour laquelle il intervient, qu’il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la Commande Publique ;

- **déclare** être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés ;

- **atteste** ne pas avoir fait l’objet, depuis moins de cinq ans, d’une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l’Union Européenne ;

- **atteste** avoir, au 31 décembre de l’année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l’obligation de négociation prévue à l’article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

- **s'engage(nt) sans réserve** ou **engage sans réserve le groupement** dont il est mandataire *(rayer les mentions inutiles)*, à exécuter les prestations faisant l’objet du marché public conformément aux stipulations des pièces ci-après.

L’offre ainsi présentée ne lie le titulaire ou ne lie le groupement toutefois que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de **4 mois** à compter de la date limite de remise des offres.

# OBJET DU CONTRAT - DISPOSITIONS GENERALES

## Objet du marché public

Le présent marché a pour objet la **Fourniture et pose de supports vélos et d’abris vélos pour les établissements membres du GHT Rouen Cœur de Seine**.

Le CHU Rouen Normandie (établissement support du GHT Rouen Cœur de Seine) se positionne dans cette consultation comme établissement support du GHT Rouen Cœur de Seine.

## Type de Marché Public :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Marché(s) public(s) de fournitures : | Marché(s) public(s) de services : | Marché(s) public(s) de travaux : |
| **Achat**  Location  Crédit-bail  Location-vente | Catégorie de service : | Exécution  Conception réalisation |

## Code nomenclature CPV

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé** | **Classification principale** |
| Mobilier urbain | 34928400 |

## Procédure de passation

Le Marché Public est passé selon la procédure de l’appel d'offres ouvert, en application des articles  
R.2124-1 à 2 etR.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

## Allotissement

Il s’agit d’un marché public unique.

Conformément à l’article R.2113-3 du Code de la Commande Publique, l’acheteur doit motiver son choix de ne pas allotir un marché passé selon une procédure formalisée.

Ainsi, la motivation du non-allotissement est la suivante : l’allotissement ne permettrait pas de garantir la compatibilité entre les abris et les supports.

## Forme du marché public

Conformément aux articles R.2162-2, R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique, le marché public est un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et qui est exécuté au moyen de bons de commande sans montant minimum mais avec un montant maximum pour toute sa durée de validité au sens de l’article R2162-4 du code de la Commande Publique.

Le montant maximum du marché public pour toute la durée de validité du marché public est de : 200 000€ HT

Le marché public est mono-attributaire.

Le marché public est conclu à prix unitaires tels que précisés au bordereau des prix unitaires (BPU) et catalogue du titulaire.

Les produits pouvant être commandés sont décrits au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et au BPU (bordereau des prix unitaires).

# PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE PUBLIC

Les pièces constitutives du marché public sont indiquées à l’article 3 du CCAP.

# DUREE DU MARCHE PUBLIC ET DELAIS D'EXECUTION

## Durée du marché public

Le Marché Public est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du marché public au titulaire.

Le Marché Public peut ensuite être reconduit 3 fois par période successive de 1 an et pour une durée de validité maximale de 4 ans.

Conformément à l'article 3.1.2 du CCAG-FCS, la date et, le cas échéant, l'heure de réception mentionnées sur un récépissé sont considérées comme celles de la notification.

Lorsque la notification est effectuée par le biais du profil d'acheteur, les parties sont réputées avoir reçu cette notification à la date de la première consultation du document qui leur a ainsi été adressé, certifiée par l'accusé de réception délivré par l'application informatique, ou, à défaut de consultation dans un délai de huit jours à compter de la date de mise à disposition du document sur le profil d'acheteur, à l'issue de ce délai.

Cette reconduction est tacite (ceci signifie que le silence gardé par le CHU Rouen Normandie, établissement support du GHT Rouen Cœur de Seine reconduit automatiquement le marché public).

Dans ce cadre, le titulaire du marché public ne pourra pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R.2112-4 du code de la commande publique.

Par contre, le CHU Rouen Normandie, établissement support du GHT Rouen Cœur de Seine, se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché public, et ceci sans indemnités pour le titulaire.

La décision de non reconduction sera expressément notifiée sous préavis de 15 jours par lettre recommandée avec accusé de réception ou télécopie avant la fin de la période en cours.

## Délais d'exécution

**Lieux et délais de livraison**

La livraison et la pose doivent être effectuées dans les 12 semaines maximum pour les abris à vélos et dans les 2 semaines pour les supports à vélos et autres.

Le Titulaire est engagé contractuellement par ces délais.

Le délai d'exécution ou de livraison commence à courir à compter de la date de réception du bon de commande par le Titulaire.

Le Titulaire doit accuser réception de la commande sous 48 heures.

Il doit confirmer la date de livraison, ainsi que les quantités prévues à la date de livraison.

Il doit également préciser les restes à livrer, avec la mention de la date de livraison prévisionnelle.

Avant le début d’exécution de prestations, le Titulaire devra obligatoirement prendre en compte les interventions, les types d’engins à employer et les protections à mettre en œuvre.

En cas d’empêchement ou de retard, le titulaire est tenu d'informer le représentant de l’établissement membre du GHT Rouen Cœur de Seine concerné afin de déterminer une solution commune pour la livraison des produits ou l’exécution des prestations commandées dans les conditions prévues par les dispositions de l’article 13-3 du CCAG-FCS.

Si besoin, le Titulaire lancera ses D.I.C.T et prendra toutes les dispositions nécessaires concernant le sol et les possibilités d’accès, ainsi que tous les contacts et demandes de plans de réseaux aux différents concessionnaires.

**Prolongation des délais**

Seuls les retards imputables à l’établissement membre du GHT Rouen Cœur de Seine concerné peuvent justifier la prolongation des délais mentionnés ci-dessus.

Ainsi, le Titulaire pouvant être tributaire pour l'exécution de ses prestations, de démarches ou fournitures de documents du ressort de l’établissement membre concerné, il lui appartient de signaler par courrier recommandé ou courriel tout retard de la part de cette dernière de nature à le contraindre à ne pas respecter les délais, conformément à l’article 13.3 du CCAG-FCS.

Le délai de la prestation concernée se trouverait alors prolongé du nombre de jours calendaires séparant l'envoi de ce courrier et l'envoi par l’établissement membre concerné des éléments requis ou de l'exécution des démarches requises.

En cas d’empêchement ou de retard, le titulaire est tenu d'informer le représentant de l’établissement membre concerné afin de déterminer une solution commune pour la livraison des produits ou l’exécution des prestations commandées dans les conditions de l’article 13.3 du CCAG-FCS.

# MONTANT DU MARCHE PUBLIC

Conformément aux articles R.2162-2, R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique, le marché public est un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et qui est exécuté au moyen de bons de commande sans montant minimum mais avec un montant maximum pour toute sa durée de validité au sens de l’article R2162-4 du code de la Commande Publique.

Le montant maximum du marché public pour toute la durée de validité du marché public est de : 200 000€ HT

Ces prix unitaires figurent au bordereau de prix unitaires et dans le catalogue du titulaire pour les fournitures hors BPU.

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réellement exécutées, des tarifs du BPU.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage et au transport jusqu'au lieu de livraison et toutes les autres dépenses nécessaires à l’exécution des prestations.

Les prix sont révisables dans les conditions fixées à l’article 11.2 du CCAP.

L’offre présentée au titre du présent marché public contient des fournitures en provenance de :

**(Case à cocher par le soumissionnaire)**

⬜ Pays de l'Union européenne, France comprise ;

⬜ Pays signataire de l'accord OMC relatif aux marchés Publics (Union Européenne exclue) ;

⬜ Autre.

# PAIEMENT

L’établissement membre du GHT Rouen Cœur de Seine se libérera des sommes dues au titre du présent marché public en faisant porter le montant au(x) crédit(s) du(es) bénéficiaire(s) ci-après.

En cas de changement de coordonnées bancaires, le nouveau relevé d’identité bancaire sera transmis par le titulaire.

## Titulaire seul

**(Rubrique à compléter par le soumissionnaire seul)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Compte ouvert au nom de |  | |
| Sous le numéro |  | Clé RIB |
| Banque |  | |
| Code Banque |  | Code Guichet |
| IBAN |  | |
| BIC |  | |

## Groupement conjoint

**(Rubrique à compléter par le soumissionnaire seul ou le mandataire du groupement)**

*Premier co-traitant en charge des prestations …………………………………..et mandataire*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation du titulaire : | | | |
| Compte à créditer : | | | |
| Etablissement : | | | |
| Code Etablissement : | Code Guichet : | Numéro de compte : | Clé RIB/RIP : |
|  |  |  |  |
| Code IBAN : |  | | |
| BIC |  | | |

*Deuxième co-traitant en charge des prestations ………………………………………………….*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation du titulaire : | | | |
| Compte à créditer : | | | |
| Etablissement : | | | |
| Code Etablissement : | Code Guichet : | Numéro de compte : | Clé RIB/RIP : |
|  |  |  |  |
| Code IBAN : |  | | |
| BIC |  | | |

## Groupement solidaire

**(Rubrique à compléter par le soumissionnaire seul ou le mandataire du groupement)**

***Soit*** Les membres du groupement optent pour l’ouverture d’un compte unique ouvert au nom du groupement sur lequel seront effectués les paiements.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation du titulaire : groupement …. et …… | | | |
| Compte à créditer : | | | |
| Etablissement : | | | |
| Code Etablissement : | Code Guichet : | Numéro de compte : | Clé RIB/RIP : |
|  |  |  |  |
| Code IBAN : |  | | |
| BIC |  | | |

***Soit*** Les membres du groupement peuvent opter pour une répartition des paiements en % ; les montants sont ensuite versés à leur compte respectif :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation du titulaire : Prestations et mandataire | | | |
| Compte à créditer : | | | |
| Etablissement : | | | |
| Code Etablissement : | Code Guichet : | Numéro de compte : | Clé RIB/RIP : |
|  |  |  |  |
| Code IBAN : |  | | |
| BIC |  | | |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignation du titulaire : Prestations | | | |
| Compte à créditer : | | | |
| Etablissement : | | | |
| Code Etablissement : | Code Guichet : | Numéro de compte : | Clé RIB/RIP : |
|  |  |  |  |
| Code IBAN : |  | | |
| BIC |  | | |

# AVANCE

⬜ Je refuse de percevoir l'avance.

⬜ J’accepte de percevoir l'avance.

**(Case à cocher par le soumissionnaire)**

Celle-ci est versée si les conditions fixées au CCAP sont remplies.

# SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE TITULAIRE

**(Rubrique à compléter par le soumissionnaire seul ou le mandataire du groupement)**

À ………………………………Le ………………………………………………………

La personne ayant pouvoir pour engager le titulaire

…………………………………………………………

Signature manuscrite et cachet du titulaire ci-contre :

# SIGNATURE DU MARCHE PUBLIC PAR LE CHU ROUEN NORMANDIE

**Partie réservée au pouvoir adjudicateur**

Est acceptée la présente proposition par le CHU Rouen Normandie, établissement support du GHT Rouen Cœur de Seine, **pour valoir acte d'engagement du marché public ayant pour objet la fourniture et pose de supports vélos et d’abris vélos pour les établissements membres du GHT Rouen Cœur de Seine.**

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché public et de tous les actes qui en découlent.

Le présent acte d'engagement comporte l’annexe ci-après :

Annexe n°1 : bordereau des prix unitaires (BPU)

A Rouen, le……………………………………………

Pour le pouvoir adjudicateur,

La Directrice Générale ou son représentant